

Procès-verbal Réunion du conseil d'établissement tenue le 27 janvier 2026

PRÉSENCES		Présent(e)	Absent(e)
	Mme Josée Poirier, direction école	X	
	Mme Marijo Tardif, parent		X
	Mme Laurie Bush, parent	X	
	M. Éric Caron, parent	X	
	Mme Anne-Marie Côté, parent		X
	M. Guillaume Lauzier, parent	X	
	Mme Valéria Margenats-Lynch, parent (subst)	X	
	M. Konin Koua, parent (subst)		X
	Mme Marianne Longpré, SDG	X	
	Mme Kim Desrochers-Gendron, enseignante	X	
	Mme Karolyne Laporte, enseignante	X	
	Mme Marie Pier Couture, enseignante	X	
	Personnel de soutien	N/A	
	Claudelle Cyr, directrice Famille Plus et représentante de la communauté		X
	1. Mot de bienvenue et quorum Le président, Éric Caron, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h03.		
CE# 25-26-17	2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Guillaume Lauzier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par Kim Desrochers-Gendron.		Adopté à l'unanimité
CE# 25-26-18	3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente Il est proposé par Laurie Bush d'adopter le procès-verbal de la rencontre du tel que présenté. Appuyé par Marie Pier Couture.		Adopté à l'unanimité
	4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente <u>Suivi budget 2025-2026</u> : À la suite de l'envoi du budget aux ressources financières, la direction a été avisée d'une erreur commise. Josée Poirier a donc dû corriger le tout et prévoir le montant déficitaire dans les mesures dédiées. <u>Photo scolaire 2026-2027</u> : La photo scolaire aura lieu le 30 septembre 2026, avec Sofia Photographe.		

	<p><u>Ajout au code de vie (vouvoiement)</u> : Les élèves ont été avisés au retour des fêtes et sont maintenant invités à utiliser le Monsieur/Madame suivi du vous lorsqu'ils s'adressent au personnel de l'école.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 25-26-19	<p>5. Règles de fonctionnement du service de garde 2026-2027 Il est proposé par Marie-Pier d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées et appuyé par Marianne. Il est également approuvé que le service de garde applique systématiquement les nouveaux tarifs maximaux suggérés par le ministère de l'Éducation pour l'année 2026-2027.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 25-26-20	<p>6. Frais pour journée pédagogique du 15 mai La technicienne du service de garde demande aux membres s'ils acceptent que des frais supplémentaires de 7,75 \$ soient chargés aux parents pour la journée pédagogique du 15 mai afin d'organiser un atelier et une présentation sous la thématique du cirque. Il est proposé par Laurie Bush d'approuver la demande telle que présentée et appuyé par Éric Caron. Le CÉ demande néanmoins à Marianne Longpré qu'au moins 35 enfants s'inscrivent à la journée pédagogique afin que la majorité des usagers soient en accord avec l'activité spéciale et les frais supplémentaires inhérents.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>7. Activités et sorties éducatives 2025-2026 Aucune nouvelle activité à approuver.</p>
	<p>8. Points d'informations : <u>Comité de parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup d'échanges sur vouvoiement. La plupart des représentants des écoles du CSS affirment que les règles de politesse sont respectées au sein de leurs institutions. - Budget : Les représentants constatent que les écoles doivent boucler leurs budgets avec l'aide de leurs OPP et de leurs fondations. Ils s'entendent sur l'intérêt à documenter la problématique et de présenter l'enjeu auprès des autorités. <p><u>Fondation :</u> La distribution des achats réalisés dans le cadre de la campagne de financement a eu lieu le 11 décembre dans le second local du service de garde. Tout s'est bien déroulé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu : Un enfant de l'école a fait du porte-à-porte dans le quartier pour vendre des produits. Il a ramassé les sous, inscrit les commandes sur le bon, mais n'a pas ramené celui-ci à l'école. Les commandes de ces personnes n'ont donc pas été envoyées. <p>Il est donc proposé que les enfants qui souhaitent promouvoir la campagne en faisant du porte-à-porte remettent aux personnes intéressées un code QR ou un lien pour qu'elles effectuent leurs commandes elle-même en ligne (aucun échange d'argent).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Souper spaghetti : 23 avril 2026. La planification de l'activité débutera la semaine prochaine. - La Fondation a commencé les démarches pour l'impression de chandails avec le logo de l'école. Il y a plusieurs choix de couleurs et le prix est d'environ 15 \$ pour un t-shirt et 35 \$ pour un kangourou. Guillaume Lauzier demande de vérifier si l'impression est de type DTF ou sérigraphie. Le CÉ propose de planifier une première vente de chandail pour le printemps et une seconde à la rentrée administrative. L'information sera relayée à la rencontre de la Fondation. <p><u>Représentant de la communauté</u> : Aucune information étant donné l'absence de Mme Cyr.</p> <p><u>Service de garde</u> : Les points d'informations du service de garde ont été mentionnés précédemment.</p> <p><u>Enseignants</u> : Nos élèves de 6e année ont fait le changement de classe vendredi dernier. L'après-midi blanc aura lieu ce jeudi 29 janvier. Les journées thématiques organisées par le conseil des élèves sont toujours très appréciées. Vendredi dernier était la journée lors de laquelle les élèves étaient invités à s'habiller en enseignant et les enseignants en élève.</p> <p><u>Direction</u> : La titulaire du groupe de maternelle, Mme Véronique, est en arrêt de travail depuis le 18 décembre. C'est Mme Nancy Byrns qui la remplace. Mme Byrns a terminé l'année à la maternelle l'an passé. Elle connaît bien le fonctionnement du préscolaire et s'est adaptée très rapidement. Ça se passe très bien en classe. Mme Andreyann, spécialiste en éducation physique, termine ce vendredi, car Alexandra Bégin-Leclerc revient de son congé de maternité le 2 février. La période d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 débute lundi prochain. La fin de la 2e étape aura lieu le 13 février. Les bulletins seront accessibles sur Mozaik au début mars.</p>
	<p>9. Courrier ou questions du public Aucune question du public.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>10. Autres points Critères de sélection de la direction d'établissement Éric propose de lire les documents et le PV du 8 avril 2025 en lien avec la demande. Le point sera repris à la prochaine rencontre, le délai de remise étant le 30 avril.</p> <p style="text-align: right;">Être consulté</p>
	<p>11. Prochaine rencontre La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2026 à 19h.</p>

CE# 25-26-21

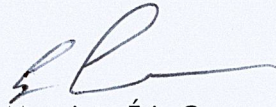
12. Levée de l'assemblée

Marie-Pier propose la levée de l'assemblée à 20h26.

Adopté à l'unanimité

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2025-2026 : 6 membres dont 3 parents



Monsieur Éric Caron
Président
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain